



### Conférence Risque pays

## Les raisons d'investir au Togo

Le Togo a des atouts qui méritent d'être valorisés. En ce sens, le pays a accueilli jeudi 2 avril 2026 à Lomé, sa première Conférence Risque. De cette conférence de haut niveau organisée par le groupe Bloomfield, sur les forces et vulnérabilités de l'économie togolaise, une conclusion se dégage : le Togo est un pays d'investissement.



PAGE 11

### DÉCENTRALISATION



Togo / Développement durable

## Les micro-projets du Projet 33 clôturés

Le gouvernement togolais a officiellement marqué la fin des micro-projets d'appui à la mise en œuvre des Plans de développement communaux (PDC), inscrits dans le cadre du Projet 33 de la Feuille de route gouvernementale 2020-2025.

PAGE 9

### COOPÉRATION



27 avril 2026

## Vers la participation chinoise aux préparatifs de l'indépendance

Le gouvernement renforce ses partenariats internationaux dans le cadre des préparatifs du 66ème anniversaire de l'indépendance du Togo.

PAGE 3



### Conflit / Moyen-Orient / Répercussions

## Le gouvernement adopte une démarche prudente et responsable

Le gouvernement togolais s'est réuni en Conseil des ministres mercredi dernier, sous la houlette du président du Conseil, Faure Gnassingbé. Au cœur des discussions, la situation conflictuelle au Moyen-Orient suscite les réflexions des gouvernants. La perturbation des routes maritimes ...

PAGE 3

### DERNIERES HEURES

## Togo : un guichet unique pour mieux maîtriser les infrastructures

Le Guichet unique de cartographie des infrastructures a été lancé, ce 2 avril à Lomé. Cet outil numérique vise à mieux coordonner les travaux et à prévenir les incidents liés à la méconnaissance des réseaux existants. Jusqu'ici, l'absence de données fiables sur les infrastructures, notamment enterrées, exposait les chantiers à des risques fréquents : coupures d'électricité, ruptures de conduites ou interruptions de services. La nouvelle plateforme permet désormais aux acteurs publics et privés de visualiser les réseaux avant toute intervention.

« Cet outil améliore la gouvernance et l'efficacité des services », a indiqué la ministre Cina Lawson.

Le dispositif s'appuie également sur Centipos, un système de géolocalisation offrant une précision centimétrique, contre plusieurs mètres auparavant. Cette avancée limite fortement les risques d'endommagement.

Au-delà de la technologie, le guichet unique marque une étape importante dans la modernisation de l'action publique et la sécurisation des investissements au Togo.

### PRODUITS FNFI

Echos des bénéficiaires

## Inclusion financière: Abass Kafayat, de l'ombre à la lumière

PAGE 2

### OTR

## Une nouvelle équipe pour renforcer la performance fiscale

L'Office togolais des recettes (OTR) ouvre un nouveau chapitre de son évolution avec l'entrée en fonction de deux responsables clés. Nommés par décret présidentiel, Tèï Konzi et Peter Dossou Kponor ont officiellement pris fonction le 30 mars 2026, à l'issue d'une cérémonie présidée par la Commissaire générale, Yawa Tségan.



PAGE 5

	<b>SOMMAIRE</b>	<p>Marchés publics <b>L'Arcop durcit le ton contre la fraude et les sous-traitances irrégulières</b></p>  <p><b>P 5</b></p>	<p>Burkina Faso/Constitution <b>Une Charte de la révolution adoptée au Burkina Faso</b></p>  <p><b>P 7</b></p>	<p>Anxiété et inquiétudes <b>Techniques validées scientifiquement pour aider à renforcer la résilience</b></p>  <p><b>P 10</b></p>
---	-----------------	--	---	---

## Echos des bénéficiaires des produits FNFI

# Inclusion financière: Abass Kafayat, de l'ombre à la lumière

À Kpalimé, au cœur du marché où se croisent les habitudes, les urgences et les espoirs du quotidien, Abass Kafayat construit patiemment son activité. Revendeuse d'ustensiles, de jouets pour enfants et de divers articles, elle incarne ce profil de commerçante forgée très tôt par les réalités de la vie. Née et ayant toujours vécu à Kpalimé, elle n'a pas suivi un parcours scolaire long. Très jeune, elle quitte l'école pour accompagner sa mère dans ses activités de vente. Ce choix, imposé par les circonstances, devient progressivement une école de la vie. « J'ai laissé l'école tôt pour aider ma maman à vendre. C'est comme ça que j'ai appris », raconte-t-elle avec simplicité. À force d'observer, de participer, de négocier, elle développe des réflexes commerciaux qui vont orienter toute sa trajectoire.

Ses débuts en activité propre restent modestes, presque discrets. Elle commence avec ses propres moyens, sans financement extérieur, en s'appuyant uniquement sur ce qu'elle peut mobiliser. Elle fréquente déjà le marché, vend quelques articles, principalement des jouets et divers petits produits accessibles. Mais derrière cette apparente simplicité se cachent de véritables défis. Le capital reste limité, les marges sont faibles, et la concurrence impose une vigilance constante. « Ce n'était pas facile. Avec peu de moyens,

on avance doucement, mais il faut tenir », confie-t-elle. Elle apprend à gérer les périodes creuses, à faire face aux imprévus, et surtout à ne pas céder lorsque les ventes ralentissent. Cette phase lui enseigne une première leçon capitale : commencer petit n'est pas une faiblesse, mais une étape.

### Du courage individuel à l'appui structuré

C'est dans ce contexte qu'un élément nouveau vient transformer sa trajectoire. Un jour, au marché même où elle exerce, une sensibilisation est organisée autour des opportunités offertes par le Fonds National de la Finance Inclusive. Une dame vient à leur rencontre, explique, détaille, répond aux préoccupations. Pour Kafayat, cette intervention agit comme une révélation. « Je venais déjà au marché quand j'ai entendu parler du FNFI. C'est une dame qui est venue nous expliquer ici », se souvient-elle. Curieuse mais prudente, elle s'informe, puis décide de tenter l'expérience. Elle obtient le produit APSEF, Accès des Pauvres aux Services Financiers.

Ce financement marque un tournant. Grâce à cet appui, elle ne se contente plus de maintenir son activité : elle la transforme. Elle ajoute

progressivement la vente d'ustensiles à son commerce, diversifiant ainsi ses sources de revenus et renforçant sa présence sur le marché. « Avant, je vendais seulement des jouets et d'autres petits articles. Avec le financement, j'ai pu ajouter les ustensiles », explique-t-elle. Cette



Abass Kafayat

diversification lui permet de mieux répondre aux besoins de sa clientèle et de stabiliser ses recettes. Elle découvre également un aspect qui la rassure : les conditions du financement. « Ce qui m'a vraiment marqué, ce sont les taux d'intérêt. Ils sont adaptés. Ça aide à travailler sans pression », insiste-t-elle.

### Construire aujourd'hui, préparer demain

Avec le temps, son commerce gagne en solidité. Les produits se diversifient, la clientèle s'élargit, et elle acquiert une

meilleure maîtrise de son activité. Elle ne parle pas de réussite spectaculaire, mais d'une progression tangible, construite avec méthode et persévérance. « Les financements du FNFI m'ont permis d'améliorer mon commerce. Aujourd'hui, je travaille mieux qu'avant

», affirme-t-elle. Cette évolution repose autant sur les ressources obtenues que sur sa capacité à en faire bon usage. Elle a compris que la gestion reste la clé, quelle que soit la taille du capital.

Mais pour Kafayat, ce niveau n'est qu'une étape. Elle nourrit une ambition : aller plus loin, développer davantage son activité et atteindre un niveau supérieur. « Je veux faire plus que ce que je fais aujourd'hui. Je veux continuer à avancer », confie-t-elle. Dans cette perspective, elle compte s'appuyer encore sur les

dispositifs du FNFI, qu'elle considère désormais comme un partenaire de croissance. Son regard se tourne également vers les autres femmes de son entourage. Elle sait que certaines hésitent encore, par peur ou par manque d'information. « Il y a beaucoup de femmes qui n'ont pas encore fait le pas. Moi, je leur dis de venir voir. Ça peut vraiment aider », explique-t-elle.

Le parcours d'ABASS Kafayat laisse apparaître des enseignements clairs. Commencer avec ses propres moyens permet d'acquérir une discipline fondamentale. Les difficultés rencontrées au départ forgent la résilience nécessaire pour durer. Et surtout, lorsqu'un appui structuré intervient au bon moment, il peut transformer une activité fragile en un projet viable. Elle en est la preuve.

Partie de peu, confrontée à des contraintes réelles, elle a su saisir une opportunité, l'intégrer à sa démarche et progresser. À Kpalimé, au milieu des allées du marché, elle avance désormais avec une certitude : même les débuts les plus modestes peuvent ouvrir la voie à des ambitions plus grandes.

Ceci est un programme du ministère chargé du développement à la base et de l'économie sociale et solidaire



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
N° TG\_LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : (+228) 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail : atogomatin@gmail.com  
Site web: www.togomatin.tg  
Tw: @togomatin1  
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :  
Edy Alley

Responsable web :  
Carlos Amevor

Comité de rédaction :  
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima

Edem Dadzie

Caleb Akponou

Affo-Djèlè Alarba

Responsable administrative, financière  
et commerciale:  
Amah Essognim

Graphiste:  
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin  
Tirage : (2000 exemplaires)

## Conflit / Moyen-Orient / Répercussions

**Le gouvernement adopte une démarche prudente et responsable**

**Le gouvernement togolais s'est réuni en Conseil des ministres mercredi dernier, sous la houlette du président du Conseil, Faure Gnassingbé. Au cœur des discussions, la situation conflictuelle au Moyen Orient suscite des réflexions des gouvernants.**

La perturbation des routes maritimes (surtout le détroit d'Ormuz) affecte déjà et affectera forcément davantage toutes les économies mondiales, notamment celles africaines, et donc par conséquent l'économie togolaise aussi.

Ainsi, durant la réunion du Conseil des ministres de cette semaine, l'on a écouté une communication relative aux impacts de ce conflit sur l'économie togolaise.

Elle a été présentée par le ministre des Finances et du Budget, Essowé Georges Barcola. L'on note que la perturbation des routes maritimes stratégiques du commerce international entraîne une hausse des coûts du transport maritime, du pétrole, du gaz naturel, et des engrais, avec pour conséquences un renchérissement des coûts énergétiques et des pressions inflationnistes.

« Les économies les plus vulnérables sont particulièrement exposées aux chocs de cette crise. Dans ce contexte, l'économie du Togo, comme l'ensemble de celles de la sous-région n'est pas à l'abri des effets indirects », précise le communiqué du Conseil des ministres. Selon les autorités

togolaises, une vigilance particulière s'impose à plusieurs niveaux, notamment sur l'évolution des coûts d'importation des produits pétroliers et ses conséquences sur les



**Le président du Conseil Faure Gnassingbé (Crédit photo : Présidence du Conseil)**

secteurs économiques.

« Bien que les échanges commerciaux directs du Togo avec les pays concernés soient limités, les perturbations dans les chaînes logistiques

internationales pourraient également entraîner des pénuries et la flambée des prix de certaines denrées de première nécessité, et affecter la dynamique de l'activité portuaire », note

le gouvernement.

À ce stade, l'on apprend que l'évolution de la situation demeure très incertaine, ce qui rend inopportune l'élaboration des scénarios

chiffrés et précis. Face à cette situation, le gouvernement entend adopter une démarche prudente et responsable.

Le Conseil des ministres informe que des réflexions sont en cours afin d'identifier, le moment venu, les mesures les mieux adaptées pour préserver le pouvoir d'achat des populations et maintenir la stabilité des finances publiques, en cohérence avec les recommandations des instances sous régionales.

Le président du Conseil a instruit les ministres concernés de poursuivre le suivi attentif de l'évolution de la situation et d'en rendre régulièrement compte.

**Edem Dadzie**

## Responsabilité nucléaire

**Le Togo renforce son cadre juridique**

**Le Conseil des ministres a adopté deux projets de loi autorisant respectivement l'adhésion du Togo à la Convention sur la sûreté nucléaire, et la Convention de Vienne relative à la responsabilité civile en matière de dommages nucléaires.**

l'exploitant, en définissant les obligations en matière d'assurance et de garanties financières, et en précisant les règles d'indemnisation et de compétence juridictionnelle en cas d'accident.

Par son adhésion à ces



**Centrales nucléaires et déchets radioactifs (Image trouvée en ligne le 02 avril 2026)**

Le premier texte a été adopté le 17 juin 1994, et le second le 21 mai 1963. La première convention vise à établir et maintenir un haut niveau de sûreté nucléaire à l'échelle mondiale, à protéger les populations et l'environnement contre les rayonnements ionisants, et à prévenir les accidents dans les installations nucléaires civiles.

La deuxième convention instaure un régime harmonisé de responsabilité civile applicable aux dommages nucléaires, en consacrant la responsabilité de

deux conventions, le Togo confirme son engagement en faveur d'une utilisation sûre, sécurisée et pacifique des technologies nucléaires, et renforce son cadre juridique en matière de responsabilité nucléaire.

Cette démarche s'inscrit dans le prolongement de la loi adoptée en 2020 relative à l'utilisation sûre, sécurisée et pacifique du nucléaire et de la création de l'Autorité nationale de sûreté et de sécurité nucléaires.

**TM**

27 avril 2026

**Vers la participation chinoise aux préparatifs de l'indépendance**

**Le gouvernement renforce ses partenariats internationaux dans le cadre des préparatifs du 66ème anniversaire de l'indépendance du Togo.**

Une rencontre stratégique s'est tenue le 31 mars 2026 entre le ministre de l'Administration territoriale, de la Gouvernance locale, et de la Chefferie coutumière, le colonel Hodabalo Awaté et Wang Min, ambassadrice de la République populaire de Chine. Au cœur des échanges, la participation chinoise aux festivités du 27 avril prochain, et le renforcement de la coopération bilatérale entre les deux pays.

Cette rencontre a permis d'aborder la contribution de la partie chinoise aux célébrations du 66ème anniversaire de l'indépendance du Togo. C'était une occasion pour le colonel Hodabalo Awaté de saluer la qualité des relations entre le Togo et la République populaire de Chine.

Selon ce dernier, l'implication des jeunes de l'Institut Confucius de l'Université de Lomé constituera un symbole fort du rapprochement culturel entre les deux nations. Cette participation annoncée devrait apporter une touche particulière au traditionnel défilé, en mettant en avant la richesse des échanges culturels entre Lomé et Pékin. Le ministre a également

exprimé sa reconnaissance pour l'engagement constant de la Chine aux côtés du Togo. Cette coopération, jugée exemplaire, s'inscrit dans une dynamique de renforcement des liens entre collectivités territoriales des deux pays, avec des retombées concrètes sur le développement local.

technologique figurent en bonne place parmi les domaines ciblés, avec l'ambition de favoriser le transfert de compétences et de savoir-faire.

Le ministre s'est réjoui des perspectives prometteuses issues de ces échanges, soulignant leur importance



**Le colonel Hodabalo Awaté (à gauche) et Wang Min (Crédit photo : Gapola)**

Au-delà des festivités, les discussions entre le colonel Hodabalo Awaté et Wang Min ont permis d'explorer des pistes d'approfondissement de la coopération décentralisée. Les deux parties ont notamment évoqué la consolidation des jumelages existants entre certaines provinces chinoises et régions togolaises.

L'accent a été mis sur la nécessité de promouvoir de nouveaux partenariats dans des secteurs jugés stratégiques pour le développement du Togo. L'agriculture et l'innovation

dans la mise en œuvre de la politique de décentralisation du gouvernement togolais. « Les collaborations renforcées constituent une opportunité majeure pour stimuler le développement économique local et améliorer les conditions de vie des populations », a estimé le colonel Awaté.

Cette rencontre marque ainsi une nouvelle étape dans la consolidation des relations sino-togolaises, fondées sur la confiance, la coopération et une vision partagée du développement.

**TM**

## Foncier et frontières

**Sécuriser les frontières et accroître la productivité agricole**

**Le gouvernement togolais s'est réuni mercredi dernier pour sa réunion hebdomadaire du Conseil des ministres. Deux importants décrets ont été adoptés sur le foncier et les frontières.**

Durant les travaux, les membres du gouvernement ont adopté le décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la cellule du Projet de réformes foncières pour l'accroissement de la productivité agricole (Pro-REFPA). Ce décret s'inscrit dans la continuité du projet de réformes foncières pour l'accroissement de la productivité agricole mis en œuvre dans le cadre du Programme Seuil du Millenium challenge corporation.

À la suite de l'arrêt du financement du projet, le gouvernement a décidé d'assurer, en région nationale, la pérennisation des acquis issus de ce projet, qui a permis d'expérimenter, sur 5 sites pilotes, des approches innovantes en matière de cartographie foncière, d'enregistrement

des droits et de prévention des conflits fonciers.

La cellule ainsi créée aura pour mission d'assurer la continuité opérationnelle du projet, la consolidation des résultats obtenus, notamment la cartographie de 2 645 hectares et le

progressive des réformes foncières rurales à l'échelle nationale.

Ce dispositif contribuera à renforcer la sécurisation foncière en milieu rural, à améliorer l'accès des populations aux terres

décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité togolaise des frontières (ATF). Face aux enjeux stratégiques liés à la gestion des frontières, notamment terrestres et maritimes,

la cohérence de l'action publique dans ce domaine, de regrouper, au sein d'une autorité unique, les missions jusque-là exercées par deux Commissions distinctes.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la création de l'ATF. Elle a pour missions, notamment, de prévenir les risques de différends territoriaux avec les Etats voisins, de formuler toutes propositions relatives à la délimitation, à la matérialisation et à la gestion des frontières nationales et internationales, de centraliser, de sécuriser et organiser les données frontalières détenues par les différents départements ministériels, ainsi que de contribuer à la gestion et au règlement des différends frontaliers.

Elle participera également au renforcement de la coopération transfrontalière et à la consolidation de la souveraineté territoriale nationale.

**La rédaction**



règlement de certains conflits fonciers anciens, ainsi que la capitalisation des outils et méthodologies développés, en vue de soutenir l'extension

agricoles et à favoriser un climat propice à l'investissement dans le secteur agricole.

Le Conseil des ministres a ensuite adopté le

dont la maîtrise constitue un facteur essentiel de paix, de stabilité et de développement, le gouvernement a décidé, dans le souci de renforcer

**En un clic,  
payez votre  
TVM  
par**



sur l'application

**OTR TVM**  
Disponible sur Google Play




FEDERER POUR BATIR  
www.otr.tg

Togo

## La concurrence et la protection des consommateurs au cœur du Conseil des ministres

**Sous la conduite de Faure Essozimna Gnassingbé, le Conseil des ministres s'est tenu le 1er avril 2026 avec, à l'ordre du jour, plusieurs chantiers jugés essentiels pour l'avenir du pays. Les échanges ont mis en lumière une volonté de consolider les bases d'une économie plus performante et d'une gouvernance publique plus efficace.**

de garantir davantage d'équité entre les acteurs économiques et de mieux protéger les usagers.

Dans une démarche prospective, les autorités se sont également penchées sur la question de la sûreté nucléaire. Bien que préventive, cette réflexion traduit

sur la gestion du foncier rural et les moyens d'accroître la productivité. Ces orientations visent à sécuriser les ressources alimentaires et à valoriser le potentiel agricole du pays.

Dans le même esprit, la reconnaissance des chefs de cantons a été évoquée comme un levier de cohésion sociale et de stabilité locale, en renforçant le rôle des autorités traditionnelles dans la gestion des territoires.

Enfin, la question des frontières a suscité une attention particulière. Face aux enjeux sécuritaires et économiques de la sous-région, le gouvernement souhaite améliorer les dispositifs de contrôle tout en facilitant les échanges. À travers ces différents axes, l'exécutif confirme sa détermination à engager des réformes durables, adaptées aux défis actuels et tournées vers une transformation progressive de l'État.

E. A



Faure Gnassingbé (au milieu), Sandra Johnson (à gauche) et Stanislas Baba (à droite)

Parmi les sujets examinés, la régulation de la concurrence et la protection des consommateurs ont occupé une place centrale. L'exécutif entend ainsi renforcer les règles du marché afin

une attention croissante portée aux enjeux énergétiques et aux impératifs de sécurité à long terme.

Le secteur agricole n'a pas été en reste. Les discussions ont porté

Marchés publics

## L'Arcop durcit le ton contre la fraude et les sous-traitances irrégulières

**L'Autorité de régulation de la commande publique (Arcop) accentue sa vigilance dans un secteur clé de l'économie togolaise. À travers une circulaire publiée le 30 mars 2026, l'institution met en garde contre les dérives liées à la sous-traitance non conforme, longtemps tolérées dans certaines pratiques.**

Selon le régulateur, plusieurs irrégularités ont été relevées, notamment des marchés exécutés en partie par des tiers non déclarés ou sans validation préalable des autorités compétentes. Ces agissements, souvent appuyés par des déclarations inexactes, portent atteinte à la transparence et compromettent la qualité des prestations. L'Arcop rappelle ainsi que toute sous-traitance doit être autorisée en amont et ne peut excéder 40 % du montant global du marché. Au-delà des opérateurs économiques, l'institution interpelle également les responsables publics en charge des marchés. Ceux-ci sont invités à renforcer les contrôles, à vérifier l'identité et l'agrément des intervenants, et à signaler toute anomalie. Les prestations issues de pratiques irrégulières

ne pourront plus être valorisées comme références techniques, une mesure destinée à assainir durablement le secteur.

Dans cette dynamique de fermeté, une décision récente illustre la détermination de l'Arcop. La société ECI Sarl a été exclue pour une durée de cinq ans des procédures de passation, après la découverte de documents falsifiés dans un dossier d'appel d'offres. L'enquête a mis en évidence des incohérences majeures dans les pièces fournies, confirmées par les aveux du dirigeant de l'entreprise.

Considérant la récidive, l'instance de régulation a alourdi la sanction et transmis le dossier à la justice pour d'éventuelles poursuites pénales. Ce cas emblématique souligne une volonté de restaurer la crédibilité de la commande publique.

À travers ces actions, l'Arcop envoie un signal sans équivoque. Désormais, la rigueur, la transparence et la responsabilité s'imposent comme les piliers d'un système appelé à gagner en intégrité et en confiance.

E. A

OTR

## Une nouvelle équipe pour renforcer la performance fiscale

**L'Office togolais des recettes (OTR) ouvre un nouveau chapitre de son évolution avec l'entrée en fonction de deux responsables clés. Nommés par décret présidentiel, Tèï Konzi et Peter Dossou Kponor ont officiellement pris fonctions le 30 mars 2026, à l'issue d'une cérémonie présidée par la Commissaire générale, Yawa Tségan.**

Désormais respectivement à la tête du Commissariat des douanes et droits indirects et du Commissariat des impôts, les deux hommes succèdent à Atta-Kakra Essien, qui assurait jusqu'alors la coordination des deux entités. Leur prise de fonction intervient

dans un contexte marqué par des attentes élevées en matière de mobilisation des ressources publiques et d'efficacité administrative.



Passation des charges

Forts d'une solide expérience, les nouveaux responsables entendent inscrire leur action dans la continuité des réformes engagées. Inspecteur

des douanes de classe exceptionnelle, Tèï Konzi a exercé à des postes stratégiques tant au niveau national que régional,

notamment au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, où il a contribué à la mise en place des politiques de facilitation du

commerce et d'intégration régionale.

De son côté, Peter Dossou Kponor, inspecteur des impôts de haut rang, s'est illustré par un parcours riche au sein de l'administration fiscale togolaise. Il a occupé plusieurs fonctions de direction, couvrant aussi bien le contrôle fiscal que la lutte contre la corruption, en passant par la gestion des opérations fiscales.

Leur mission s'annonce déterminante. Il s'agira notamment d'optimiser la collecte des recettes, de renforcer la transparence et d'accélérer la modernisation de l'administration,

notamment à travers les outils numériques.

Lors de la cérémonie, la Commissaire générale a appelé à la rigueur, à la performance et à l'exemplarité. Une Feuille de route claire, dans un environnement où l'efficacité de l'administration fiscale demeure un levier central pour le financement du développement national.

À travers cette nouvelle configuration, l'OTR affiche son ambition de consolider ses acquis et de franchir un nouveau palier dans la gouvernance des finances publiques.

E. A

COPIE

**NOTIFICATION ET REMISE DE LETTRE**

L'An Deux Mil Vingt-Six (2026) -  
Et le Judi Deux (02) Avril à 15 h 30 mn ;

A la demande de **ORABANK-TOGO**, Société Anonyme (S.A.), avec Conseil d'Administration, au capital de (10 019 110 000) de FRANCS CFA, RCCM : TOGO - LOME 2003 B 0949 - Banque N°TG116K - Swift ORBKTGTG, ayant son siège social au 11, avenue du 24 Janvier - 01 BP. 325 Lomé 01 - TOGO, Tél. (228) 22 21 62 21 - Fax : (228) 22 21 62 25, [www.orabank.net](http://www.orabank.net), représentée par son Directeur Général, demeurant et domicilié en cette qualité audit siège ;

**Notifié et remis à :**  
Monsieur **AGASSI Kossiivi Sedofia**, Ex-employé de banque, B.P.65, Tél: 90 90 28 33 76, demeurant et domicilié à Lomé, qu'étant et parlant à : *l'interresse n'a pas de domicile ni résidence connus et sont indiqués sur son numéro de téléphone connu, sans procéder à la signification conformément à l'article 58 du code de procédure civile.*

L'original d'une lettre sur papier en-tête de **ORABANK-TOGO**, Société Anonyme (SA), référencée N°2024/OTG/DG/DREC/DRJ/NI, datée du 27 Mars 2026, à lui adressée, ayant pour objet « Invitation à l'arrêté juridique et contradictoire de votre compte courant N° 00238020001-22 »

**Commencent par :**  
« Dans le cadre de la convention de compte courant conclue avec notre banque, il nous a été donné de constater votre défaillance quant au respect à bonne date du paiement des échéances du concours que Orabank Togo vous a accordé pour un crédit immobilier.

**Et terminée par :**  
« Veuillez agréer, Monsieur, nos meilleures salutations. » ;  
La présente notification est faite à toutes fins que de droit.

**SOUS TOUTES RESERVES  
A CE QU'IL N'EN IGNORE**

Je lui ai, étant et parlant comme ci-dessus, remis et laissé tant l'original de la lettre susvisée que copie du présent exploit dont le coût est de **30.000 FCFA**.

  
**HUISSIER**

NOTIFICATION ET REMISE DE LETTRE

possession, sauf observation écrite de votre part reçue préalablement. En conséquence le solde de votre compte courant sera réputé contradictoirement arrêté et ne pourra souffrir d'aucune contestation.

Veuillez agréer, Monsieur, nos meilleures salutations.

**Le Directeur général**  
  
Guy-Martial AWONA

  
Orabank Togo  
Angle Av. des Nîmes et Nicolas Grunsky  
01 BP. 45 Lomé  
Tél: 22 21 36 4142

**Le Directeur Juridique et Contentieux**  
  
Kossi Ehiam de SOUZA

  
**Orabank Togo**

N°2024/OTG/DG/DREC/DRJ/NI Lomé, le 27 MARS 2026

**Monsieur AGASSI KOSSIYI SEDOFIA**  
Ex-employé de banque  
BP : 45 Lomé  
Tél : 90 90 28 33 76  
Lomé - TOGO

**Objet :** Invitation à l'arrêté juridique et contradictoire de votre compte courant N° 00238020001-22

Cher Monsieur,

Dans le cadre de la convention de compte courant conclue avec notre banque, il nous a été donné de constater votre défaillance quant au respect à bonne date du paiement des échéances du concours que Orabank Togo vous a accordé pour un crédit immobilier.

À la suite de nos multiples relances restées sans suite et eu égard à l'accumulation des échéances impayées, la banque a été amenée à prononcer la déchéance du terme de ce concours et à déclencher l'encours restant dû ainsi que les échéances impayées en créances douteuses le 27 décembre 2019 et ce, conformément aux dispositions prudentielles de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

Nous rappelons à votre aimable attention que le solde débiteur de votre compte à la date du 28 février 2026, sauf erreur ou omission de notre part et sous réserve des intérêts à courir, est chiffré à la somme de vingt-six millions trois cent trente-trois mille quatre-vingt-six (26 333 086) FCFA.

A cet effet, nous vous invitons, ou à défaut, de vous faire représenter par une personne dûment mandatée, à prendre part à la Direction du Recouvrement de ORABANK TOGO, Place de l'Indépendance, Angle Av. des Nîmes et Nicolas Grunsky dans un délai de huit (08) jours à compter de la date de réception de la présente, à une séance d'arrêté contradictoire de votre compte courant dans nos livres.

Conformément aux dispositions réglementaires et aux stipulations contractuelles liant nos deux parties, cette clôture doit intervenir de manière contradictoire, afin de permettre :

- la vérification des écritures comptables ;
- l'arrêté définitif du solde du compte ;
- la régularisation des opérations en instance, le cas échéant ;
- la signature du procès-verbal de clôture.

Nous vous saurions gré de vous munir des pièces suivantes :

- une pièce d'identité valide / RCCM pour les personnes morales ;
- les moyens de paiement en votre possession (chèquiers, cartes, etc.) ;
- tout document utile relatif au fonctionnement du compte.

Il vous est loisible, avant cette date, de produire toutes pièces ou justificatifs d'opération(s) sur votre compte courant, pouvant modifier le solde ci-dessus indiqué. Il reste bien entendu qu'en l'absence de votre présence à la date indiquée, ou à l'expiration du délai précité, nous nous verrons dans l'obligation de procéder à la clôture de votre compte courant, référencé ci-dessus, ouvert dans nos livres sur la base des éléments en notre

Place de l'Indépendance, Angle Av. des Nîmes et N. Grunsky - BP 45 Lomé-TOGO  
Tél. : (228) 22 21 62 21 - Fax: (228) 22 21 62 25  
[www.orabank.net](http://www.orabank.net)  
ORABANK - TOGO S.A. au capital de 20 028 236 000 FCFA - RCCM : TOGO - LOME 2003 B 0949 - Banque N°TG116K - Swift ORBKTGTG

## Mali/Terrorisme

## Bamako dément tout accord avec des djihadistes malgré des indices troublants

À Bamako, les autorités militaires tentent de reprendre la main sur une controverse sensible mêlant sécurité, économie et communication de crise. Le 30 mars, l'armée malienne a formellement démenti toute libération de jihadistes en échange d'un passage sécurisé de convois de carburant, qualifiant ces informations de « pure manipulation ».



Assimi Goïta

En première ligne, le colonel-major Souleymane Dembélé, directeur de l'information des armées, a dénoncé des allégations visant, selon lui, à « ternir l'image du Mali » et à fragiliser la confiance entre les forces de défense et la population. Une réaction ferme, dans un contexte où la communication officielle est scrutée avec une attention accrue.

Pourtant, plusieurs sources sécuritaires et politiques évoquent un scénario différent. Selon ces témoignages relayés notamment par l'AFP, près de 200 individus présentés comme des jihadistes présumés auraient été libérés à la mi-mars dans le cadre d'un arrangement tacite avec le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans. Objectif supposé : garantir la circulation de convois de carburant jusqu'à la fête de la Tabaski, prévue fin mai. Cette hypothèse s'inscrit dans une séquence économique critique. Depuis plusieurs mois, les attaques ciblées contre les camions-citernes par des groupes affiliés à Al-Qaïda ont fortement perturbé l'approvisionnement énergétique du Mali, provoquant des pénuries aiguës, notamment en octobre, et affectant directement les capacités de production électrique dans la capitale. Or, fait notable, l'amélioration récente de la situation à

Bamako coïncide avec la période supposée de cet accord. Début mars, après une nouvelle tension sur les stocks de gazole, les convois ont progressivement repris, atténuant la pression sur les infrastructures énergétiques.

Autre élément troublant : des témoignages concordants d'individus récemment libérés. L'un d'eux décrit une extraction nocturne, sous bandeau, suivie d'un relâchement par groupes dans différents lieux, sans explication officielle. Des récits qui alimentent les interrogations sur la réalité d'un arrangement informel. Dans un environnement marqué par une guerre asymétrique et une économie sous contrainte, la question des compromis sécuritaires reste hautement sensible. Si l'armée rejette catégoriquement toute négociation, les dynamiques observées sur le terrain suggèrent une gestion pragmatique, voire opportuniste, des rapports de force.

Au-delà du démenti officiel, cet épisode illustre les tensions entre impératifs sécuritaires, nécessité économique et contrôle du narratif public. Une équation complexe, au cœur de la gouvernance actuelle du Mali, où la frontière entre stratégie militaire et arrangements tactiques demeure difficile à cerner.

T.M.

## Burkina Faso/Constitution

## Une Charte de la révolution adoptée au Burkina Faso

À Ouagadougou, le pouvoir militaire franchit un nouveau seuil. Le 27 mars, le capitaine Ibrahim Traoré a entériné une refonte majeure du cadre politique en faisant adopter la « Charte de la Révolution progressiste populaire », remplaçant la Charte de la transition mise en place après le coup d'État de septembre 2022 contre Paul-Henri Sandaogo Damiba. Une évolution sémantique qui traduit, en réalité, un repositionnement stratégique du régime.

Derrière l'affichage idéologique, le texte opère une consolidation méthodique du pouvoir exécutif. L'abandon de la notion de « transition » au profit de celle de « révolution » acte une rupture assumée avec l'ordre constitutionnel antérieur et installe une temporalité politique prolongée, désormais projetée jusqu'en 2029. Ce glissement consacre une normalisation progressive du régime militaire, qui s'éloigne du caractère provisoire initialement affiché. Sur le plan institutionnel, les changements sont significatifs. Les partis politiques, déjà marginalisés dans les faits, sont

formellement dissous, réduisant davantage l'espace d'expression pluraliste. L'organe législatif est, lui aussi, reconfiguré : l'Assemblée législative de transition cède la place à une structure alignée sur les orientations idéologiques du pouvoir, avec un rôle davantage consultatif que délibératif.

Cette recomposition institutionnelle s'inscrit dans une dynamique régionale plus large, observée également au Mali et au Niger, où les régimes militaires redéfinissent les cadres de gouvernance en s'affranchissant progressivement des standards démocratiques classiques. À Burkina Faso, cette trajectoire est justifiée par les autorités au nom de l'efficacité dans la lutte contre l'insécurité. Car en toile de fond, la crise sécuritaire demeure le principal levier de légitimation. Confronté à une insurrection jihadiste persistante qui fragilise de larges portions du territoire, le pouvoir de Ibrahim Traoré privilégie une centralisation accrue des décisions et une

mobilisation nationale autour d'un discours souverainiste et révolutionnaire.

Reste que cette concentration du pouvoir soulève des interrogations sur les perspectives de gouvernance inclusive et de retour à un ordre constitutionnel pluraliste.



Ibrahim Traoré

En substituant une logique révolutionnaire à la transition, le régime burkinabè redéfinit les règles du jeu politique, au risque de figer durablement le paysage institutionnel. Dans un contexte sahélien instable, cette « Charte de la révolution » apparaît ainsi moins comme un simple ajustement juridique que comme l'acte fondateur d'un nouveau cycle politique, dont les implications dépasseront largement les frontières du Burkina Faso.

T.M.

## Bénin/Présidentielle

## Nana Akufo-Addo conduit une mission d'observation électorale de la Cédéao au Bénin

À l'approche de la présidentielle du 12 avril au Bénin, la Cédéao joue une carte diplomatique classique mais stratégique : celle de la crédibilité électorale. L'organisation régionale a désigné l'ancien président du Ghana, Nana Akufo-Addo, pour conduire sa mission d'observation, déployée du 7 au 15 avril.

Ce choix n'est pas anodin. Figure politique expérimentée, Nana Akufo-Addo incarne, aux yeux de la Cédéao, une garantie de sérieux dans un contexte électoral béninois sous tension latente. La mission s'inscrit dans le cadre du protocole additionnel sur la démocratie et la bonne gouvernance, instrument normatif censé encadrer la transparence et la régularité des scrutins dans l'espace communautaire.

Mais au-delà du dispositif technique, c'est bien la configuration politique du scrutin qui focalise les attentions. Près de 7,9

millions d'électeurs sont appelés aux urnes pour élire le successeur du président Patrice Talon, dont le mandat s'achève en mai. Or, la compétition électorale se résume à un face-à-face déséquilibré entre Romuald Wadagni, candidat de la majorité présidentielle, et Paul Houngbè, représentant d'une formation marginale.

L'absence du principal parti d'opposition, Les Démocrates, écarté du processus faute de parrainages validés, constitue un élément structurant de cette élection. Elle alimente les critiques sur le caractère inclusif du scrutin et pose, en creux, la question de sa légitimité politique.

Dans ce contexte, la mission dirigée par Nana Akufo-Addo se voit assigner une responsabilité délicate : attester de la régularité du processus tout en évoluant dans un environnement où l'équilibre démocratique est contesté. L'enjeu dépasse

la simple observation technique du vote ; il touche à la perception globale de la crédibilité électorale au Bénin.

La Cédéao, souvent critiquée pour ses réponses variables aux crises politiques régionales, tente ici de maintenir une ligne de cohérence institutionnelle. Mais sa capacité à peser sur les dynamiques internes reste limitée, notamment lorsque les enjeux relèvent de configurations politiques nationales verrouillées.

À deux jours de la fin de la campagne, la présence d'une mission d'observation conduite par une personnalité de premier plan constitue un signal politique. Reste à savoir si elle suffira à renforcer la confiance dans un scrutin dont l'issue semble peu incertaine, mais dont la portée démocratique continue de susciter des interrogations.

T.M.

COPIE

NOTIFICATION ET REMISE DE LETTRE

L'An Deux Mil Vingt-Six (2026)

Et le Jeudi Deux (02) Avril à 15 h 45 mn ;

A la demande de **ORABANK-TOGO**, Société Anonyme (S.A.), avec Conseil d'Administration, au capital de (10 019 110 000) de FRANCS CFA, RCCM : TOGO - LOMÉ 2003 B 0949 - Banque N°TG116K - Swift ORBKGTG, ayant son siège social au 11, avenue du 24 Janvier - 01 BP. 325 Lomé 01 - TOGO, Tél. (228) 22 21 62 21 - Fax : (228) 22 21 62 25, [www.orabank.net](http://www.orabank.net), représentée par son Directeur Général, demeurant et domicilié en cette qualité audit siège ;

**Mme ADOU HANASSA** *Koumbe*  
*Etudiante de Justice Anonim, Avocat*  
*de la Barreau Côte d'Ivoire, 8188-819*  
**ALEXIS HANASSA**, Titulaire d'un Certificat d'Etudes de Niveau 1 Lomé, 1 Avenue des Etoiles Plateau et 1-14 Tokpa Seme (COPEC - ECOPPE), Adresse n° 218 à 20 avenue de la République à la case du Centre Administratif de Nkaka Plateau.

Notifié et remis à :

**La Société KRATOS SA**, B.P. 81 040, ayant son siège social à Lomé, au Grand Marché d'Adawlato, représentée par sa Directrice Générale Madame **ADUFU Mana Akua épouse WOKPO**, demeurant et domiciliée en cette qualité audit siège, Tél : 90 38 35 15, où étant et parlant à : *La société administratrice de l'acte étant introuvable à l'adresse indiquée, j'ai procédé à la signification conformément à l'article 58 du Code de procédure civile.*

L'original d'une lettre sur papier en-tête de **ORABANK-TOGO**, Société Anonyme (SA), référencée N°2023/OTG/DG/DREC/DRJ/NT, créée du 27 Mars 2026, à elle adressée, ayant pour objet l'invitation à l'arrêté juridique et contradictoire de votre compte courant N° 30356972001-47

**Commençant par :**

Il Dans le cadre de la convention de compte courant conclue avec notre banque, il nous a été donné de constater la défaillance de la société **KRATOS SA**, dont vous êtes la directrice, quand au respect à bonne date du paiement des échéances du concours que Orabank Togo vous a accordé pour un crédit immobilier.

**Et terminée par :**

Veillez agréer, Madame, nos meilleures salutations. ;

La présente notification est faite à toutes fins que de droit.

**SOUS TOUTES RESERVES  
 A CE QU'ELLE N'EN IGNORE**

Je lui ai, étant et parlant comme ci-dessus, remis et laissé sur l'original de la lettre sur papier en-tête du présent exploit dont le coût est de **30.000 FCFA**.

  


---



Lomé, le **7 MARS 2026**

La société **KRATOS SA** sis au Grand Marché d'Adawlato, représentée par sa Directrice Générale Madame **ADUFU Mana Akua épouse WOKPO**  
 BP : 81 040 Lomé  
 Tél : 90 38 35 15  
 Lomé - TOGO

**Objet :** Invitation à l'arrêté juridique et contradictoire de votre compte courant N° 30356972001-47

Cher Madame,

Dans le cadre de la convention de compte courant conclue avec notre banque, il nous a été donné de constater la défaillance de la société **KRATOS SA**, dont vous êtes la directrice, quant au respect à bonne date du paiement des échéances du concours que Orabank Togo vous a accordé pour un crédit immobilier.

À la suite de nos multiples relances restées sans suite et eu égard à l'accumulation des échéances impayées, la banque a été amenée à prononcer la déchéance du terme de ce concours et à déclarer l'encours restant dû ainsi que les échéances impayées en créances douteuses le 20 juin 2018 et ce, conformément aux dispositions prudentielles de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

Nous rappelons à votre aimable attention que le solde débiteur du compte de la société **KRATOS SA** à la date du 28 février 2026, sauf erreur ou omission de notre part et sous réserve des intérêts à courir, est chiffré à la somme de six cent quarante-six millions sept cent soixante-six mille neuf cent soixante et un (646 766 961) FCFA.

A cet effet, nous vous invitons, ou à défaut, de vous faire représenter par une personne dûment mandatée, à prendre part à la Direction du Recouvrement de **ORABANK TOGO**, Place de l'Indépendance, Angle Av. des Nîmes et Nicolas Grunitzky dans un délai de huit (08) jours à compter de la date de réception de la présente, à une séance d'arrêté contradictoire de votre compte courant dans nos livres.

Conformément aux dispositions réglementaires et aux stipulations contractuelles liant nos deux parties, cette clôture doit intervenir de manière contradictoire, afin de permettre :

- la vérification des écritures comptables ;
- l'arrêté définitif du solde du compte ;
- la régularisation des opérations en instance, le cas échéant ;
- la signature du procès-verbal de clôture.

Nous vous saurions gré de vous munir des pièces suivantes :

- une pièce d'identité valide / RCCM pour les personnes morales ;
- les moyens de paiement en votre possession (chèquiers, cartes, etc.) ;
- tout document utile relatif au fonctionnement du compte.

Il vous est loisible, avant cette date, de produire toutes pièces ou justificatifs d'opération(s) sur votre compte courant, pouvant modifier le solde ci-dessus indiqué. Il reste bien entendu qu'à défaut de votre présence à la date indiquée, ou à l'expiration du délai précité, nous nous verrons dans l'obligation de procéder à la clôture de votre compte courant, référencé ci-dessus, ouvert dans nos livres sur la base des éléments en notre

Place de l'Indépendance, Angle Av. des Nîmes et N. Grunitzky - BP 88 Lomé-TOGO  
 Tél. : (228) 22 21 62 21 - Fax : (228) 22 21 62 25  
[www.orabank.net](http://www.orabank.net)  
**ORABANK - TOGO S.A.** au capital de 20 028 220 000 FCFA - RCCM : TOGO - LOMÉ 2003 B 0949 - Banque N°TG116K - Swift ORBKGTG

NOTIFICATION ET REMISE DE LETTRE

possession, sauf observation écrite de votre part reçue préalablement. En conséquence le solde de votre compte courant sera réputé contradictoirement arrêté et ne pourra souffrir d'aucune contestation.

Veillez agréer, Madame, nos meilleures salutations.

Le Directeur général



**Guy-Marjal AWONA**



Le Directeur Juridique et Contentieux



**Kossi Ehiem de SOUZA**

Togo / Développement durable

## Les micro-projets du Projet 33 clôturés

**Le gouvernement togolais a officiellement marqué la fin des micro-projets d'appui à la mise en œuvre des Plans de développement communaux (PDC), inscrits dans le cadre du Projet 33 de la Feuille de route gouvernementale 2020-2025.**

À cet effet, le ministère délégué chargé du Développement local, en collaboration avec la coopération allemande à travers la GIZ, a organisé ce mardi 31 mars 2026 à Aného un atelier de clôture réunissant les principaux acteurs du développement territorial. Cet événement a rassemblé une large diversité de participants, notamment des représentants des communes pilotes, des autorités administratives régionales et préfectorales, des cadres

gouvernement s'est manifesté par le projet 33 intitulé « élaboration et mise en œuvre de plans de développement de quinze (15) communes » au titre de la Feuille de route gouvernementale 2020-2025", a relevé Dr Wahare Yaovi Jules, responsable de la cellule coopération et gestion des projets de développement, représentant du ministre. Le Projet 33, pilier de cette ambition, porte sur l'élaboration et la mise en œuvre des PDC dans quinze

le fait que ces initiatives vont au-delà des infrastructures, en favorisant une gouvernance de proximité, une participation citoyenne accrue et une responsabilisation des acteurs locaux.

"Notre présence ici témoigne d'une conviction que le

premier conseiller et chef de coopération à l'Ambassade d'Allemagne au Togo.

Il a aussi mentionné qu'à travers le Programme Décentralisation et Gouvernance, mis en œuvre par la GIZ, son pays a accompagné une approche

participants ont ainsi présenté les performances des micro-projets, analysé leurs impacts et identifié les facteurs de succès.

Les échanges ont également mis en lumière les difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre, offrant ainsi



ministériels, ainsi que des partenaires techniques et financiers.

Tous ont échangé autour des résultats obtenus, des enseignements tirés et des perspectives pour la pérennisation des acquis.

### Une vision centrée sur les territoires

S'inscrivant dans l'axe stratégique 3 du partenariat germano-togolais signé en juin 2021, cette initiative vise à faire de la gouvernance locale un levier essentiel de croissance inclusive.

Représentant le ministre, Dr Wahare Yaovi Jules a souligné que le développement local constitue désormais une priorité majeure pour le gouvernement. Selon lui, l'ambition est de faire des communes et régions de véritables pôles de développement harmonieux, équilibré, résilient et durable.

"Le développement local est aujourd'hui au cœur des grandes priorités du gouvernement, engagé à faire des communes et des régions, des modèles et pôles d'un développement que nous voulons harmonieux, équilibré, résilient et durable. Cet engagement du

communes pilotes, avec pour objectifs l'amélioration de l'accès aux services essentiels, la promotion de l'entrepreneuriat local, la gestion participative des ressources et le renforcement de la résilience climatique.

### Un appui déterminant de la coopération allemande

Dans sa mise en œuvre, dix communes ont bénéficié de l'accompagnement technique et financier de la GIZ, à travers le Programme Décentralisation et Gouvernance (ProDeG IV). Il s'agit notamment de Dankpen 1, Oti Sud 1, Mô 2, Blitta 1, Est-Mono 1, Haho 1, Agou 1, Avé 2, Vo 2 et Lacs 1.

Cet appui a permis la réalisation d'une vingtaine de micro-projets à fort impact, touchant des secteurs essentiels tels que l'accès à l'eau potable, l'assainissement et la santé maternelle et infantile.

Johannes Klotz, premier conseiller et chef de coopération à l'ambassade d'Allemagne au Togo, a salué une démarche fondée sur une vision partagée du développement. Il a insisté sur



développement n'a de véritable sens que lorsqu'il atteint les plus fragiles, lorsqu'il réduit les inégalités et ouvre des perspectives durables à celles et ceux qui en ont le plus besoin. Le processus que nous clôturons aujourd'hui s'inscrit pleinement dans cette dynamique. À cet égard, nous saluons la vision portée par le gouvernement togolais à travers le projet 33 de la Feuille de route gouvernementale, qui place les territoires au cœur de l'action publique et reconnaît le rôle déterminant des collectivités territoriales dans la transformation structurelle du pays. L'appui apporté à l'élaboration et à la mise en œuvre des Plans de développement communaux dans les dix communes

intégrée qui combine planification locale, le renforcement institutionnel et le financement ciblé d'actions à fort impact.

"Les micro-projets réalisés ne sont pas uniquement des réalisations matérielles. Ils incarnent une évolution plus profonde celle d'une gouvernance de proximité renforcée, d'une participation accrue des citoyens; et d'une responsabilisation progressive des acteurs locaux dans la gestion de leur propre développement. Ces projets ont permis de renforcer l'accès des populations à l'eau potable, l'assainissement, aux soins de santé maternelle et infantile, etc. Cet atelier offre aujourd'hui un cadre privilégié pour apprécier non seulement ces résultats, mais également

l'opportunité de formuler des recommandations pour améliorer les futurs projets.

Par ailleurs, les différentes parties prenantes ont été mobilisées autour d'un objectif commun : assurer la durabilité des réalisations et renforcer la dynamique de développement local dans les communes concernées.

Vers une gouvernance territoriale renforcée

À travers cette initiative, le gouvernement togolais, avec l'appui de la coopération allemande, réaffirme sa volonté de promouvoir une gouvernance territoriale inclusive, participative et orientée vers des résultats concrets.



bénéficiaires illustre concrètement cette vision. Il témoigne également de la qualité du dialogue politique entre nos deux pays, fondé sur des priorités partagées et une responsabilité conjointe dans la conduite des réformes", a relevé Johannes Klotz,

porter un regard lucide et exigeant sur les défis qui subsistent", a-t-il précisé.

### Des résultats concrets et des enseignements clés

L'atelier de clôture a permis de dresser un bilan global des actions menées. Les

Cette étape marque ainsi une avancée significative dans la mise en œuvre effective des plans de développement communaux, tout en consolidant les bases d'un développement durable au service des populations.

**La rédaction**

## Anxiété et inquiétudes

## Techniques validées scientifiquement pour aider à renforcer la résilience

**Dans ce monde chaotique et incertain, il est normal de se sentir anxieux ou dépassé. Des techniques validées scientifiquement peuvent aider à renforcer la résilience et à retrouver le calme.**

motivation, stimulant le besoin de récompense et de lien social. Lorsque l'on est anxieux, l'on est également plus créatif et innovant. Le cerveau réagit avec une concentration et une efficacité accrues, ce qui peut

concentrer sur la préparation et la résolution de problèmes. Elles peuvent également nous motiver à agir. Des recherches ont démontré que s'inquiéter peut être utile dans de nombreux domaines,

Mais un livre n'est pas une solution miracle et, comme le soulignent les praticiens, il est souvent plus efficace en complément d'autres thérapies. Il est également important de bien choisir son livre : lire le mauvais livre au mauvais moment peut aggraver votre état.

Et si vous n'avez pas le temps d'ouvrir un livre, essayez d'écouter une de vos chansons préférées : la musique a le pouvoir d'influencer nos émotions et peut avoir un impact instantané sur notre humeur. Attention toutefois, car si le bon type de musique peut vous remonter le moral, le mauvais peut aussi vous pousser à faire de mauvaises choses. Trouvez ce qui vous convient.

Il a également été démontré que le fait de soigner son environnement, en s'entourant de plantes ou même simplement d'images d'espaces verts, ou en parcourant des photos de ses proches, fait la différence.

**Comptez vos bénédictions**

Certains des meilleurs conseils finissent par se répandre tellement qu'ils deviennent des expressions toutes faites. « Comptez vos bénédictions » en est un exemple. On l'appelle aussi « trois bonnes choses » ou « liste de gratitude », mais le principe reste le même : prendre un moment le soir pour noter trois bonnes choses qui vous sont arrivées pendant la journée. C'est un petit geste, mais positif, qui peut avoir des effets considérables. Et la science le confirme.

Une étude menée en 2005 a démontré que les personnes qui rédigeaient trois listes de choses positives présentaient des signes de bonheur accru et une diminution des épisodes dépressifs après seulement un mois. Ces effets positifs se sont maintenus pendant toute la durée de l'étude, soit six mois. Le groupe placebo, dont le niveau de bonheur était simplement mesuré, n'a enregistré qu'une légère augmentation, et celle-ci fut éphémère.

Ces listes n'ont même pas besoin de concerner des événements qui changent la vie, comme obtenir une promotion ou réussir un examen ; il peut s'agir de quelque chose d'aussi banal que de revoir un bon ami.

**Prenez conscience de ce que vous pouvez et ne pouvez pas contrôler**

En ces temps incertains,

nous pouvons nous tourner vers les philosophes antiques pour obtenir des conseils qui restent pertinents et utiles aujourd'hui. Épictète, né vers 55 après J.-C., a connu une vie marquée par l'adversité et les bouleversements politiques. Ces expériences de jeunesse ont profondément influencé sa philosophie ultérieure, s'inscrivant dans le courant stoïcien.

Notre principale tâche dans la vie, affirmait-il, est de distinguer ce que nous pouvons contrôler (nos pensées, nos choix et nos actions) de ce qui nous échappe. Les stoïciens soutenaient qu'une grande partie de notre souffrance provient de notre résistance à l'inévitable, ou du fait de placer nos espoirs dans des résultats qui ne sont jamais pleinement sous notre contrôle.

Épictète conseillait de pratiquer cette distinction, même pour les petites choses, afin d'être mieux préparés aux aléas de la vie. Il est bon de se souvenir aussi, comme il l'aurait dit : « Ce ne sont pas les événements qui troublent les hommes, mais les jugements qu'ils portent sur eux ».

Si nous reconnaissons que le changement et l'adversité sont inévitables, et que nous pouvons tirer des leçons de chaque épreuve difficile que nous traversons (guerre, pandémie, problèmes de santé ou financiers), nous en ressortirons plus forts.

**Exploiter l'espoir de la bonne manière**

Certains experts estiment que l'espoir illusoire que les choses s'améliorent donne aux gens des excuses pour se détourner de ce qui est incertain et effrayant autour d'eux sans rien faire pour y remédier. Plutôt que de fonder nos espoirs sur les autres ou d'attendre des nouvelles positives, l'espoir est plus efficace lorsqu'il est lié à l'action, la nôtre et celle menée avec les autres.

« L'espoir est une façon de faire face aux difficultés en se concentrant sur le sens ». Les psychologues pensent en effet que l'espoir naît à la fois des objectifs personnels et du chemin parcouru pour les atteindre.

Experte : Kate Sweeny, psychologue de la santé à l'université de Californie à Riverside

**Edem Dadzie**



L'anxiété et les inquiétudes sont devenues monnaie courante (Crédit photo : BBC)

**Explorez des émotions intraduisibles**

Les mots que vous employez peuvent profondément influencer votre vie intérieure. De nombreuses études ont montré, par exemple, qu'utiliser des termes plus précis pour décrire vos sentiments peut vous aider à mieux gérer les difficultés de la vie. Plutôt que de simplement dire que vous êtes « stressé », par exemple, vous pourriez exprimer des sentiments comme la frustration, l'anxiété, l'inquiétude ou le désespoir existentiel.

Cette capacité à différencier les sentiments est connue sous le nom de « granularité émotionnelle » et elle peut apporter des bienfaits à la fois pour la santé physique et mentale. Certains scientifiques pensent qu'il serait même profitable d'apprendre comment d'autres cultures nomment leurs sentiments.

**Transformez votre anxiété en atout**

Le mot « anxiété » tire son origine des mots latins et grecs anciens signifiant « étouffé » et « mal à l'aise ». Quiconque a déjà vécu une crise d'angoisse comprend aisément pourquoi. Dès lors, l'idée que cette expérience puisse s'avérer bénéfique peut sembler saugrenue.

Or, c'est précisément ce que semblent indiquer les recherches. En dehors de l'état extrême et invalidant qui accompagne les troubles anxieux, des affections mentales reconnues, l'anxiété peut être une source de

rendre plus productif. Comment exploiter ce côté positif de l'anxiété ? Cela nécessite un changement d'état d'esprit. Les émotions « négatives » sont souvent des réactions naturelles face aux épreuves, et les personnes capables de trouver un sens à toute la palette des émotions humaines ont généralement une meilleure santé mentale. Au lieu de percevoir l'anxiété comme un signal de détresse à éliminer, essayez de la considérer comme un moyen de communication d'informations importantes et de préparation. Les personnes qui apprennent à percevoir leur anxiété comme un signe qu'elles sont prêtes à relever un défi plutôt que comme un signe de détresse sont, par exemple, plus performantes sous pression.

Parmi les techniques permettant de transformer l'anxiété en force, l'on peut citer l'approche de sa source avec curiosité et son utilisation pour se fixer des objectifs constructifs. Les acteurs, par exemple, emploient cette stratégie pour gérer leur trac, et des études montrent qu'elle peut également être utile lors d'exams difficiles ou de prises de parole en public. À long terme, elle peut aussi contribuer à réduire le risque d'épuisement professionnel.

**Apprenez à vous inquiéter de manière constructive**

Etant donné que les inquiétudes ont tendance à se focaliser sur l'avenir plutôt que sur le passé, elles peuvent aussi nous inciter à nous

de la préparation aux feux de forêt aux tentatives d'arrêt du tabac. Et lorsque l'inquiétude porte sur quelque chose sur lequel on n'a que peu de prise, comprendre ce manque d'options peut contribuer à l'apaiser.

Une bonne méthode pour canaliser son inquiétude et la rediriger si nécessaire est la suivante : identifiez le problème ; passez mentalement en revue toutes les actions possibles pour résoudre le problème ; si toutes les actions possibles ont été entreprises, essayez d'atteindre un état qui réduit l'anxiété, comme le flow, la pleine conscience et l'émerveillement.

**Améliorez votre humeur avec un livre, de la musique ou votre environnement**

Un bon livre peut changer votre vie pour le mieux. Il peut vous transporter ailleurs, tout simplement en ouvrant ses pages, dans d'autres pays, voire d'autres mondes. Des recherches ont montré que les personnes qui lisent régulièrement pour le plaisir ont tendance à être moins stressées, déprimées et solitaires, tout en étant plus connectées socialement et plus confiantes.

La bibliothérapie, une pratique de plus en plus répandue, consiste à recommander des livres en fonction de l'humeur ou des problèmes de santé mentale d'une personne. Son objectif est de « contribuer à apaiser, à restaurer et à revigorer un esprit perturbé, et peut jouer un rôle dans la réduction du stress et de l'anxiété ».

Conférence Risque pays

## Les raisons d'investir au Togo

Le Togo a des atouts qui méritent d'être compris et valorisés. En ce sens, le pays a accueilli jeudi 2 avril 2026 à Lomé, sa première Conférence Risque. De cette conférence de haut niveau organisée par le groupe Bloomfield, sur les forces et vulnérabilités de l'économie togolaise, une conclusion se dégage : le Togo est un pays d'investissement.

Fort de l'importance que revêt cette première conférence Risque, elle a pour l'occasion mobilisé plusieurs personnalités. Au nombre de ces dernières, des membres du gouvernement, des opérateurs économiques, des investisseurs nationaux et internationaux.

### Des performances

Porté par des réformes stratégiques, le Togo se positionne comme une plaque stratégique d'investissements, selon le



Vue des autorités présentes à la conférence

rapport Risque pays.

Au niveau des finances publiques, les indices relèvent une bonne mobilisation globale des recettes sur la période 2019-2024. Sur la période, le pays enregistre une progression cumulée de 35 % de recettes budgétaires. Dans le sens inverse, le poids de la dette est ramené en dessous de la norme communautaire qui est de 70 %. La dette par rapport au PIB du Togo est passée de 54 % en 2022 à 69 % en 2024.

La performance macroéconomique en dit long sur les engagements du pays. Le rapport met en avant le programme Novissi lancé en avril 2020. Un programme de transferts monétaires qui a couvert 7,1 % de la population, avec des allocations mensuelles représentant jusqu'à 35 % du SMIC pour les bénéficiaires.

Le fonds de solidarité de



Stanislas Zézé, Pdg de Bloomfield et Assih Mazamesso, ministre du Développement à la base, de l'inclusion financière

400 milliards de FCFA, dont 20 milliards dédiés aux PME sous forme de crédits bonifiés à un taux de 5 % sur 3 ans, l'aménagement de 32 000 hectares sous forme de zones d'aménagement agricole planifié (Zaap) à fin 2023, font également

phosphate, les produits alimentaires et les textiles. Mais qu'à cela ne tienne, le pays présente un risque d'investissement modéré de 5,9 %, se positionnant comme un pays d'investissement. « Par rapport à notre rapport, le Togo est un pays d'investissement qui a mis en place toutes les dispositions nécessaires. Sur la bonne gouvernance, sur 29 pays évalués, le Togo est le premier de l'Afrique de l'Ouest... Notre rapport répond à trois questions fondamentales que se posent les investisseurs : quelle est l'opportunité d'investir dans le pays ? Quel est le retour sur l'investissement ? Et quel est le risque de perdre son capital ? À ces questions, les investisseurs et ceux qui veulent investir ont leur réponse dans le rapport », a précisé M. Zézé.

partie des performances à l'actif du pays. Grâce aux investissements dans le secteur agricole à travers les Zaap, le pays affiche un rendement supérieur à plus de 36 %, selon le rapport risque.

Cependant, la performance macroéconomique du Togo reste confrontée à quelques facteurs de risques. C'est notamment le cas du déficit commercial, des vulnérabilités agricoles et des exportations. Au niveau du déficit commercial, le pays enregistre une progression de 77 %, imputable à la dynamique d'importation. La vulnérabilité agricole s'explique, selon Stanislas Zézé, PDG du groupe Bloomfield, par la baisse de production de quelques cultures entre 2023 et 2024. Quant à la vulnérabilité de l'exportation, elle s'explique par la concentration sur quelques produits traditionnels comme le

phosphate, les produits alimentaires et les textiles. Mais qu'à cela ne tienne, le pays présente un risque d'investissement modéré de 5,9 %, se positionnant comme un pays d'investissement.

« Par rapport à notre rapport, le Togo est un pays d'investissement qui a mis en place toutes les dispositions nécessaires. Sur la bonne gouvernance, sur 29 pays évalués, le Togo est le premier de l'Afrique de l'Ouest... Notre rapport répond à trois questions fondamentales que se posent les investisseurs : quelle est l'opportunité d'investir dans le pays ? Quel est le retour sur l'investissement ? Et quel est le risque de perdre son capital ? À ces questions, les investisseurs et ceux qui veulent investir ont leur réponse dans le rapport », a précisé M. Zézé.

### Ces initiatives qui rendent attractif le Togo

Selon Zouréhatou Kassah-Traoré, gouverneure du District autonome du Grand Lomé, le positionnement de Lomé fait de la capitale togolaise une force stratégique de marché régional avec une ouverture sur les pays de l'hinterland. « Le port autonome de Lomé, le seul port en eau profonde sur la côte atlantique, représente à lui seul un levier de compétitivité, une dynamique de notre développement. Le déploiement de la plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA), les ambitions de notre économie maritime et notre stratégie de développement de l'entrepreneuriat

féminin», en sont des exemples cités par Mme Kassah-Traoré.

### Le positionnement régional, un atout ?

Situé à cinq (5) minutes du Ghana, l'une des économies les plus dynamiques de la sous-région, et à quelques heures du Nigeria, l'une des principales économies du continent, le Togo représente selon Yva Badohoun, président du Conseil national du Patronat (CNP), une des portes d'entrée naturelle dans les pays de l'AES. Membre de l'Union économique monétaire ouest africaine (Uemoa), le positionnement géographique du Togo met également le pays au cœur de l'écosystème de l'Union.



Vue sur les participants à la conférence

Et c'est donc à raison que le gouvernement s'emploie à créer des champions à travers une économie qui se réforme.

Qu'apporte la stratégie de formalisation ? Intervenant sur la stratégie de formalisation de l'économie togolaise, Assih Mazamesso, ministre du Développement à la base, de l'inclusion financière, de

la jeunesse et de l'emploi des jeunes, n'a pas manqué de souligner la croissance en hausse du pays.

« Si on la résume, le Togo affiche une croissance de 6,5 % en 2024, 5,4 % en 2025 avec une inflation maîtrisée », a-t-elle rappelé.

### Que pense le gouvernement du rapport ?

S'exprimant au nom du gouvernement sur le rapport Risque pays, Badanam Patoki, ministre de l'Économie et de la Veille stratégique, note l'objectivité du rapport sans occulter les efforts enregistrés par le pays sur les trajectoires du développement économique.

« La solidité de l'économie telle que relevée dans le rapport est matérialisée par une croissance économique avec un taux moyen supérieur à 6 % en 2025 et 2024 permettant au pays de franchir en 2024 le seuil symbolique du Produit intérieur brut (PIB) de 10 000 milliards de FCFA », a-t-il mentionné.

Quant à la performance financière du Togo, elle repose selon M. Batoki sur une réponse budgétaire soutenue par la mobilisation et la modernisation des guichets administratifs. En somme, quatre panels ont meublé la conférence. Le premier porte sur l'analyse de la performance

macroéconomique du Togo, le deuxième sur la stratégie pour développer l'entrepreneuriat féminin au Togo, le troisième sur la politique d'industrialisation du Togo et la quatrième sur l'évolution de l'environnement sociopolitique et sécuritaire du Togo.

Caleb Akponou



# La BANQUE à PORTÉE de MAIN.



- ✓ SÉCURISÉ ET ACCESSIBLE
- ✓ ACCÈS À UN SERVICE CLIENT DÉDIÉ



Disponible gratuitement sur



La Banque Autrement

<https://togo.coris.bank>

